

# DOSSIER D'INSCRIPTION ÉCURIE

2026



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
D'ÉQUITATION



GRAND  
National



IMPRIMEUR SUR-MESURE

## DOSSIER À RENVOYER

à la Fédération Française d'Equitation



Ecurie Grand National 2026  
Parc Equestre – La Colonie  
41600 Lamotte Beuvron



ou par mail : [pauline.blot@ffe.com](mailto:pauline.blot@ffe.com)  
si le paiement se fait par compte engageur

## CONTACTS

### DOSSIER D'INSCRIPTION

Pauline BLOT



02 54 94 46 00 – [pauline.blot@ffe.com](mailto:pauline.blot@ffe.com)

### RÈGLEMENT

Maud PROUST



02 54 94 46 41 – [maud.proust@ffe.com](mailto:maud.proust@ffe.com)

### INFORMATIONS, RÈGLEMENTS...

sur <https://www.ffe.com/competition/circuits-et-championnats/circuits-ffe/grand-national>  
Se référer aux règlements de votre discipline et du circuit.

Une Ecurie Grand National est formée après acceptation par la FFE d'une demande d'inscription au nom d'un ou plusieurs partenaires, personne physique ou morale. Une équipe de cavaliers est composée obligatoirement de 2 cavaliers montant autant de chevaux que souhaité. Un 3ème cavalier de moins de 25 ans peut être ajouté à l'écurie. Si le rajout du 3ème cavalier s'effectue en cours de saison, le responsable doit le demander par écrit avec les informations du cavalier concerné. Elle est déclarée avec un responsable (licencié à la FFE) qui est la personne en charge de la gestion de l'Ecurie, du compte de l'Ecurie et le référent auprès de la Fédération Française d'Equitation. Seul le Responsable peut demander le versement du solde du compte FFE Comptet de l'Ecurie Grand National .

---

Un cavalier peut concourir pour une seule Ecurie par circuit par saison. Seuls les cavaliers titulaires d'une licence de compétition PRO peuvent se constituer en Ecurie en vue de participer aux épreuves du Grand National. En Dressage et en Concours Complet , le troisième cavalier, s'il est junior peut avoir une licence Amateur.

---

Une Ecurie doit obligatoirement porter un ou deux noms commerciaux comme nom principal. Après inscription, une Ecurie conserve son nom principal au cours de la saison. Il est possible en cours de saison d'ajouter un second nom commercial au nom principal sous lequel l'inscription a été faite. Les logos publicitaires des Ecuries sur le cheval et sur les cavaliers sont libres en taille et en nombre.

---

La demande d'inscription d'une Ecurie dans le Grand National 2026 vaut acceptation du règlement de la discipline disponible en ligne : <https://www.ffe.com/competition/circuits-et-championnats/circuits-ffe/grand-national> par l'ensemble des cavaliers et partenaires.

---

Le montant de l'inscription d'une écurie du Grand National , pour la saison en sus des droits d'engagement dans les concours, est de 2 000 € pour Grand National de Saut d'obstacles, 700 € pour le Concours complet et 800 € pour le Dressage.

---

La date limite de demande d'inscription d'une Ecurie au Grand National est fixée à une semaine avant la date de clôture des engagements du premier concours auquel l'Ecurie participe. L'Ecurie doit produire la preuve que la ou les partenaires et/ou titulaires de marques autorisent l'utilisation de leur nom par l'Ecurie en question et par la FFE lors de ses opérations de promotion / communication du Grand National (cf. Autorisations d'exploitation ci-jointes).

---

Engagement d'une Ecurie dans une étape du Grand National 2026 : La participation en Ecurie au Grand National ne modifie en rien la procédure d'engagement figurant à l'avant programme du concours, chaque Ecurie doit s'assurer que son ou ses cavaliers sont bien engagés dans l'épreuve, support du Grand National, des concours étapes, par leurs propres comptes engageurs.

---

Après validation de l'inscription, l'enregistrement d'une Ecurie Grand National génère un numéro d'écurie FFE associé à un compte sur lequel les dotations fédérales, remportées lors des Grands nationaux, sont versées. (Différentes des dotations organisateurs de chaque épreuve).

---

Un courrier de confirmation est adressé au responsable de l'écurie précisant le nom de l'Ecurie Grand National, le numéro d'écurie FFE associé et le numéro du RIB fourni avec ce dossier d'inscription. Le solde de ce compte FFE, sera versé automatiquement avant le 31 décembre de l'année en cours sur le compte bancaire du RIB au nom du responsable de l'Ecurie fourni avec ce dossier d'inscription. Attention ce compte ne permet pas de procéder aux engagements des cavaliers.

**Toute inscription enregistrée ne peut être annulée en cours de saison.**

## DOCUMENTS A JOINDRE

Le dossier d'inscription complété et signé par le responsable de l'Ecurie, les 2 ou 3 cavaliers.

Le RIB du compte bancaire professionnel (dans ce cas là, envoyer un extrait de Kbis à jour) ou personnel au nom du responsable de l'écurie afin de reverser les gains en fin de saison.

Le chèque d'inscription à l'ordre de la FFE ou le numéro de compte FFECompet à débiter d'un montant de :

2 000 € pour le Grand National de Saut d'obstacles

800 € pour le Grand National de Dressage

700 € pour le Grand National de Concours complet



## A ENVOYER

Le ou les logos des sponsors en .jpeg ou en .eps et en haute définition à cette adresse mail : [grandnational@ffe.com](mailto:grandnational@ffe.com)

Un texte de présentation du ou des partenaires en 5-8 lignes



## IMPORTANT

Dossier complet à retourner au plus tard une semaine avant la date de clôture des engagements du 1er Grand National auquel l'écurie participe. Attention, vérifier que les cavaliers ont les licences compétitions pour le millésime en cours.

Sans ces pièces jointes, le dossier d'inscription ne pourra être validé. L'écurie ne sera donc pas prise en compte dans le Grand National 2026.

Pour être pris en compte, le dossier doit être complet.



# INSCRIPTION D'UNE ECURIE

Grand National de Saut d'obstacles : 2 000 €

Grand National de Concours complet : 700 €

Grand National de Dressage : 800 €

Pour une ré-inscription avec le même responsable d'Ecurie, renseigner le numéro de l'Ecurie FFE :  
009\_\_\_\_\_

## NOM DE L'ECURIE

(doit porter 1 ou 2 noms commerciaux comme nom principal)

et \_\_\_\_\_

## MODE DE REGLEMENT

J'autorise le prélèvement des frais d'inscription sur mon compte FFEcompet  
N° \_\_\_\_\_

J'autorise le prélèvement des frais d'inscription sur mon compte SIF  
N° \_\_\_\_\_

J'adresse un chèque à l'ordre de la FFE (à joindre à ce dossier)

J'effectue un virement (ne pas oublier de préciser le nom de l'écurie)  
Titulaire du compte : Fédération Française d'Equitation  
Banque : Société Générale Boulogne sur Seine  
IBAN : FR76 3000 3037 6600 0502 2008 558 BIC : SOGEFRPP

(La et/ou les factures seront automatiquement envoyée(s) au nom du et/ou des payeurs)

J'accepte que mes coordonnées soient communiquées aux partenaires de la FFE afin de recevoir des offres par mail.

En s'inscrivant au Grand National FFE - AC Print 2026, l'Ecurie (Responsable, cavaliers et sponsors) accepte de recevoir la newsletter du circuit.

Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case

(\*) Renseignements obligatoires

## DECLARATION DU RESPONSABLE & DROIT A L'IMAGE

Attention, vérifier que les cavaliers ont les licences compétitions à jour du millésime en cours

Pour la promotion du circuit Grand National, le fait de déclarer son inscription au titre d'Ecurie autorise expressément la FFE à fixer, reproduire, diffuser et exploiter l'image des cavaliers et équidés de ladite Ecurie, en tout ou partie, en nombre illimité, à titre gracieux, dans le monde entier, en tous formats, sur tous supports connus actuels ou à venir, et par tous les moyens actuels ou à venir, notamment sur tout site internet. Cette autorisation est accordée pour une durée de 10 ans et à compter des inscriptions auprès de la FFE.

L'inscription d'une Ecurie dans le Grand National 2026 vaut acceptation de l'ensemble des points du présent document, des règlements du Grand National 2026, et des dispositions Générales et Dispositions Spécifiques des disciplines complétés par les rectificatifs publiés sur [www.ffe.com](http://www.ffe.com).

## RESPONSABLE DE L'ECURIE

Le responsable est la personne en charge de la gestion de l'Ecurie, du compte de l'Ecurie et le référent auprès de la Fédération Française d'Equitation. Seul le Responsable peut demander le versement du solde du compte FFE Compet de l'Ecurie Grand National.

\* Prénom et Nom : \_\_\_\_\_

\* Prénom et Nom du représentant légal (pour un cavalier mineur) : \_\_\_\_\_

\*Numéro de licence : \_\_\_\_\_

\*Portable : \_\_\_\_\_

\*Email : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_ . \_\_\_\_\_

Signature, précédée de la mention "Lu & approuvé" :

Date : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

# DECLARATION DES CAVALIERS & DROIT A L'IMAGE

Attention, vérifier que les cavaliers ont les licences compétitions à jour du millésime en cours

Pour la promotion du circuit Grand National, le fait de déclarer son inscription au titre d'Ecurie autorise expressément la FFE à fixer, reproduire, diffuser et exploiter l'image des cavaliers et équidés de ladite Ecurie, en tout ou partie, en nombre illimité, à titre gracieux, dans le monde entier, en tous formats, sur tous supports connus actuels ou à venir, et par tous les moyens actuels ou à venir, notamment sur tout site internet. Cette autorisation est accordée pour une durée de 10 ans et à compter des inscriptions auprès de la FFE.

L'inscription d'une Ecurie dans le Grand National 2026 vaut acceptation de l'ensemble des points du présent document, des règlements du Grand National 2026, et des dispositions Générales et Dispositions Spécifiques des disciplines complétés par les rectificatifs publiés sur [www.ffe.com](http://www.ffe.com).

## CAVALIER 1

(si le cavalier est mineur, merci de préciser le nom du représentant légal)

En fonction des conditions précisées dans chaque règlement

\* Prénom et Nom :

\* Prénom et Nom du représentant légal (pour un cavalier mineur) :

\*Numéro de licence :

\*Portable :

\*Email : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Signature, précédée de la mention "Lu & approuvé" :

Date : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Signature du représentant légal si le cavalier est mineur,  
précédée de la mention "Lu & approuvé" :

Date : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

## DECLARATION DES CAVALIERS & DROIT A L'IMAGE

Attention, vérifier que les cavaliers ont les licences compétitions à jour du millésime en cours

Pour la promotion du circuit Grand National, le fait de déclarer son inscription au titre d'Ecurie autorise expressément la FFE à fixer, reproduire, diffuser et exploiter l'image des cavaliers et équidés de ladite Ecurie, en tout ou partie, en nombre illimité, à titre gracieux, dans le monde entier, en tous formats, sur tous supports connus actuels ou à venir, et par tous les moyens actuels ou à venir, notamment sur tout site internet. Cette autorisation est accordée pour une durée de 10 ans et à compter des inscriptions auprès de la FFE.

L'inscription d'une Ecurie dans le Grand National 2026 vaut acceptation de l'ensemble des points du présent document, des règlements du Grand National 2026, et des dispositions Générales et Dispositions Spécifiques des disciplines complétés par les rectificatifs publiés sur [www.ffe.com](http://www.ffe.com).

### CAVALIER 2

(si le cavalier est mineur, merci de préciser le nom du représentant légal)

En fonction des conditions précisées dans chaque règlement

\* Prénom et Nom :

\* Prénom et Nom du représentant légal (pour un cavalier mineur) :

\*Numéro de licence :

\*Portable :

\*Email : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Signature, précédée de la mention "Lu & approuvé" :

Date : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Signature du représentant légal si le cavalier est mineur,  
précédée de la mention "Lu & approuvé" :

Date : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

# DECLARATION DES CAVALIERS & DROIT A L'IMAGE

Attention, vérifier que les cavaliers ont les licences compétitions à jour du millésime en cours

Pour la promotion du circuit Grand National, le fait de déclarer son inscription au titre d'Ecurie autorise expressément la FFE à fixer, reproduire, diffuser et exploiter l'image des cavaliers et équidés de ladite Ecurie, en tout ou partie, en nombre illimité, à titre gracieux, dans le monde entier, en tous formats, sur tous supports connus actuels ou à venir, et par tous les moyens actuels ou à venir, notamment sur tout site internet. Cette autorisation est accordée pour une durée de 10 ans et à compter des inscriptions auprès de la FFE.

L'inscription d'une Ecurie dans le Grand National 2026 vaut acceptation de l'ensemble des points du présent document, des règlements du Grand National 2026, et des dispositions Générales et Dispositions Spécifiques des disciplines complétés par les rectificatifs publiés sur [www.ffe.com](http://www.ffe.com).

## CAVALIER 3

(si le cavalier est mineur, merci de préciser le nom du représentant légal)

En fonction des conditions précisées dans chaque règlement

\* Prénom et Nom :

\* Prénom et Nom du représentant légal (pour un cavalier mineur) :

\*Numéro de licence :

\*Portable :

\*Email : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Signature, précédée de la mention "Lu & approuvé" :

Date : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Signature du représentant légal si le cavalier est mineur,  
précédée de la mention "Lu & approuvé" :

Date : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

# DECLARATION DES SPONSORS & AUTORISATION D'EXPLOITATION

Connaître leurs coordonnées nous permettra d'être en contact et d'envoyer les news et invitations...

## SPONSOR 1

(Merci de joindre un Extrait de Kbis à jour si le numéro de SIRET n'est pas renseigné ou un justificatif pour les sociétés étrangères)

\*Société : \_\_\_\_\_

\*Siret : \_\_\_\_\_

\*Prénom et Nom du Responsable : \_\_\_\_\_

\*Adresse : \_\_\_\_\_

\*Code Postal : \_\_\_\_\_

\*Ville : \_\_\_\_\_

\*Portable : \_\_\_\_\_

\*Email : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Site internet : \_\_\_\_\_

Je soussigné(e) Madame, Monsieur \_\_\_\_\_

Représentant la société \_\_\_\_\_

En qualité de \_\_\_\_\_

Autorise le Responsable de l'Ecurie, Madame, Monsieur \_\_\_\_\_

Représentant l'Ecurie \_\_\_\_\_

à envoyer par email le ou les logos à [grandnational@ffe.com](mailto:grandnational@ffe.com) à apposer le nom de ma société et/ou de ma marque sur ladite « Ecurie » et de ce fait autorise la Fédération Française d'Equitation à communiquer autour d'elle et sur tous ses supports pour la saison 2026.

Date : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Nom et signature précédée de la mention « lu et approuvé »  
& cachet de la société à apposer (obligatoire)

# DECLARATION DES SPONSORS & AUTORISATION D'EXPLOITATION

Connaître leurs coordonnées nous permettra d'être en contact et d'envoyer les news et invitations...

## SPONSOR 2

(Merci de joindre un Extrait de Kbis à jour si le numéro de SIRET n'est pas renseigné ou un justificatif pour les sociétés étrangères)

\*Société : \_\_\_\_\_

\*Siret : \_\_\_\_\_

\*Prénom et Nom du Responsable : \_\_\_\_\_

\*Adresse : \_\_\_\_\_

\*Code Postal : \_\_\_\_\_

\*Ville : \_\_\_\_\_

\*Portable : \_\_\_\_\_

\*Email : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Site internet : \_\_\_\_\_

Je soussigné(e) Madame, Monsieur \_\_\_\_\_

Représentant la société \_\_\_\_\_

En qualité de \_\_\_\_\_

Autorise le Responsable de l'Ecurie, Madame, Monsieur \_\_\_\_\_

Représentant l'Ecurie \_\_\_\_\_

à envoyer par email le ou les logos à [grandnational@ffe.com](mailto:grandnational@ffe.com) à apposer le nom de ma société et/ou de ma marque sur ladite « Ecurie » et de ce fait autorise la Fédération Française d'Equitation à communiquer autour d'elle et sur tous ses supports pour la saison 2026.

Date : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Nom et signature précédée de la mention « lu et approuvé »  
& cachet de la société à apposer (obligatoire)

## SAUT D'OBSTACLES



### 13 étapes :

- Jardy (92) / du 12 au 15 mars
- Villers Vicomte (60) / du 26 au 29 mars
- Cluny (71) / du 9 au 12 avril
- Canteleu (76) / du 30 avril au 3 mai
- Le Pin au Haras (61) / du 14 au 17 mai
- Tours Pernay (37) / du 11 au 14 juin
- Notre Dame d'Estrées (14) / du 2 au 5 juillet
- Mâcon Chaintré (71) / du 27 au 30 août
- Barbaste (47) / du 17 au 20 septembre
- Deauville (14) / du 1er au 4 octobre
- Saint Lô (50) / du 15 au 18 octobre
- Lyon (69) / du 28 au 29 octobre
- Le Mans (72) / du 12 au 15 novembre

!! Master Pro de Fontainebleau (passage obligatoire pour les Ecuries) du 22 au 26 avril

Voir conditions dans le règlement de la discipline

## CONCOURS COMPLET



### 5 étapes :

- Saumur (49) du 4 au 8 mars
- Pompadour (19) du 2 au 6 avril
- Le Lion d'Angers (49) du 14 au 17 mai
- Vittel (88) du 11 au 14 juin
- Jardy (92) du 9 au 12 juillet

!! Master Pro de Jardy (passage obligatoire pour les Ecuries) du 9 au 12 juillet

Voir conditions dans le règlement de la discipline

## DRESSAGE



### 7 étapes :

- Le Mans (72) du 6 au 8 mars
- Jardy (92) du 27 au 29 mars
- Ribeauvillé (68) du 30 avril au 3 mai
- Barbaste (47) du 5 au 7 juin
- Cluny (71) du 18 au 20 septembre
- Mâcon Chaintré (71) du 2 au 4 octobre
- Saint-Lô (50) du 6 au 7 novembre

!! Master Pro de Vierzon (passage obligatoire pour les Ecuries) du 22 au 25 mai

Voir conditions dans le règlement de la discipline